

Proces-verbal de la 16e assemblée annuelle générale tenue le 12 mai 1991 à Romont

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Mitteilungen / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung
= Bulletin d'information / Société suisse d'études généalogiques**

Band (Jahr): - **(1991)**

Heft 39: **[Édition française]**

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Septembre 1991



PROCES-VERBAL DE LA 16^e ASSEMBLEE ANNUELLE GENERALE TENUE LE 12 MAI 1991 A ROMONT.

Point 1. Salutations et procès-verbal de la séance du 12.5.1990.

- 1) A 10.23 précises, le président de la SSEG Hans Peyer salue l'assemblée. 70 membres et invités sont au rendez-vous dans la salle de l'hôtel Freienhof de Thoune. remercie les organisateurs de la section bernoise, et particulièrement MM John Hüppi et P.W. Imhof, et se réjouit de constater que les invitations à l'assemblée ont été expédiées à temps, c'est-à-dire en mars dernier. Le président de la section bernoise, Peter Werner Imhof, salue également les personnes présentes.
- 2) L'ordre du jour ne suscitant ni modifications ni objections, est accepté à l'unanimité.
- 3) Plusieurs membres se sont excusés pour leur absence auprès de M. Imhof et du président.
- 4) Le procès-verbal de l'Assemblée Annuelle du 12 mai 1990 à Romont fut publié dans le bulletin No. 37. Il n'est pas relu mais, sur préavis favorable du comité, il est accepté à l'unanimité et sans discussion.

Point 2. Choix de deux contrôleurs aux voix.

Sur proposition du président, MM. P.W. Imhof et Töngi procéderont au décompte des voix.

Point 3. Rapports annuels.**a) du président.**

Le président présente son rapport. Celui-ci se trouve en annexe du présent procès-verbal.

b) de la commission de rédaction.

Au nom de ladite commission, le Dr. Ernst Alther communique que le retard dans la publication de l'Annuaire 1990 est imputable au manque de soutien au niveau du secrétariat. Cette situation désagréable a motivé un appel à la collaboration bénévole dans le Bulletin No. 38, p. 8. MM. Ernst Alther et E. Bär ont demandé à être relevés de leurs responsabilités à la fin de leur mandat. En ce moment, des tractations sont en cours auprès d'une personne capable d'assumer la succession du rédacteur.

c) du bibliothécaire.

Edgar Kuhn, de Berne, bibliothécaire de la SSEG communique: en 1990, 20 vol., 43 brochures, 4 tableaux et 29 revues périodiques (96 unités en tout) ont été enregistrés. La bibliothèque de la SSEG s'agrandit donc, passant de 5293 unités à fin 1989 à 5389 unités à fin 1990. Il a répondu à 76 lettres provenant de Suisse et de l'étranger. A la suite des mesures d'économie décidées par l'Etat, la bibliothèque doit maintenant assumer elle-même les frais de reliure des revues. Ceci contredit l'article 3 du contrat liant la Société à la Bibliothèque Nationale. Il en résulte une forte augmentation des frais ainsi que du travail supplémentaire pour notre bibliothécaire. La Bibliothèque Nationale a également cessé de tenir à jour le catalogue des nouveautés. Le bibliothécaire constitue maintenant un catalogue provisoire et y inclut les fiches du catalogue généalogique depuis 1980, afin que tous aient à nouveau accès à l'ensemble de notre bibliothèque.

d) du responsable du bureau de vente des publications.

M. Werner Hug, de Muttens, a enregistré 114 commandes; celles-ci ont rapporté Fr.1492.-- à la caisse de la SSEG.

Les livres traitant de paléographie suscitent plus d'intérêt que les autres, surtout le livre d'enseignement du premier degré. Selon M. Hug, ceci ne tient pas tant à un niveau de connaissances insuffisant de nos membres, mais au fait qu'il s'agit d'un excellent manuel didactique. La réédition du livre de poche (le "Wecken") se vend également bien. Les planches et formulaires généalogiques de la SSEG sont très demandés. M. Hug s'étonne cependant du peu de succès de l'Annuaire. Celui-ci traitant particulièrement du Münstertal, on pouvait s'attendre à un plus large intérêt de la part des Grisons, après le succès rencontré auparavant par un article similaire sur les familles d'Ardez.

e) du responsable du fichier des familles suisses.

Manuel Aicher, de Bassersdorf, présente un court rapport. Celui-ci figure en détail en annexe du procès-verbal et nous ne le reproduisons pas ici.

Point 4. Présentation et acceptation des comptes 1990, du budget 1991 ainsi que lecture du rapport des réviseurs aux comptes.

- 1) En 1989 / 1990, 65 nouveaux membres furent enregistrés. En 1990, par contre, on compte 11 décès et 19 membres sortants. Les femmes représentent entre 15 et 16% des 842 membres de notre société.
- 2) Les comptes annuels sont présentés par le caissier. Les recettes étant de Fr. 32'824 -- et les dépenses de Fr. 30'176.--, le bénéfice est de Fr. 2'647.--. Au 31.12.1990, le capital se monte à Fr. 45'746.--. La majorité des frais provient des coûts d'impression et d'expédition de l'Annuaire et les Bulletins, ainsi que de l'amortissement de l'ordinateur (env. Fr. 6'000.--)

- 3) Le caissier regrette une fois de plus le nombre élevé de cotisations impayées, malgré ses nombreux rappels. Il demande instamment que celles-ci soient réglées à l'avenir sans intervention de sa part.
- 4) Le rapport des réviseurs aux comptes est lu par M. Anton Rechsteiner, St. Gall, représentant également M. W. Eisenhut. Les rapports annuel et de révision sont acceptés sans discussion.

Point 5. Cotisations 1992.

La cotisation annuelle est maintenue à Fr. 40.--.

Point 6. Décharge du Comité Central.

Les membres du comité central sont remerciés, et décharge leur est donnée à l'unanimité.

Point 7. Elections complémentaires au Comité Central.

Les élections complémentaires sont décidées à l'unanimité:

M. Pierre-Arnold Borel, comme représentant de la section neuchâteloise, M. Peter Stettler (absent), comme secrétaire

Une fois de plus, le président lance un appel urgent aux membres de la société, afin de trouver dans leurs rangs des candidats aux postes à repourvoir dans le comité central. Lui-même a demandé, voici plusieurs années, à être relevé de ses fonctions à la présidence, et aimerait pouvoir enfin en être déchargé à la fin de son mandat par intérim. Son successeur idéal devrait être âgé de 45 à 55 ans. Pour la forme, il demande cependant que sa fonction, exercée ad interim depuis 2 ans, lui soit confirmée jusqu'à la fin de son mandat, ceci lui étant accordé à l'unanimité.

Pour la fin des mandats actuels (assemblée annuelle 1992), les personnes suivantes déclarent se retirer du comité central:

Dr. Ernst W. Alther, rédacteur et membre de la commission de rédaction. M. Ernest Bär, responsable de l'Annuaire, commission de rédaction. Dr. Hans Kälin, vice-président. Ici aussi, le président en appelle urgemment aux membres afin de trouver parmi eux des successeurs capables d'assumer ces fonctions.

Point 8. Décision sur d'éventuelles motions.

Aucune motion n'a été présentée.

Point 9. Divers.

- 1) Le président informe que la presse locale ("Berner Oberländer") honore l'assemblée générale de sa présence, et l'en remercie chaleureusement.
- 2) Ernest Bär pense que les Annuaires auraient avantage à être publiés par la presse régionale concernés (p. ex. les Grisons, dans le cas présenté par le responsable du bureau des ventes et des publications). Il faudrait attirer l'attention des rédacteurs locaux sur le contenu des Annuaires. Le président donne son accord de principe pour la réalisation de cette proposition, tout en faisant remarquer qu'il a fait cela lui-même pour l'Annuaire 1989 précité.

- 3) Le président propose de tenir l'assemblée générale annuelle 1992 à Schwyz. Aucune contre-proposition ou opposition n'est exprimée à ce sujet. La section lucernoise se voit confier l'organisation de cette réunion. Il est également décidé que cette assemblée générale annuelle ne durera qu'un seul jour. Exceptionnellement (700ème oblige), elle avait duré deux jours en 1991.

La séance se termine vers 11.30 h.

Manuel Aicher, 6.5.1991

communication du caissier

Notre rappel dans le Bulletin No. 38, a rencontré un écho favorable auprès de nos membres, et la plupart d'entre vous a maintenant payé sa cotisation de Fr. 35.-- pour 1990. Etant donné que les frais ne cessent d'augmenter, nous prions instamment les derniers retardataires de ne pas nous faire attendre plus longtemps, afin que nous puissions enfin boucler les comptes 1990.

Comme beaucoup de membres ont déjà versé leur cotisation de Fr. 40.-- pour 1991, les personnes précitées voudront bien suivre le bon exemple, selon l'adage voulant que "les bons comptes font les bons amis".

Notre compte de chèques est toujours:

BERN 30.9859-9

2ème résultat (très) partiel de notre questionnaire relatif aux familles étudiées.

Les réponses à ce questionnaire nous sont parvenues massivement de la Suisse alémanique, tandis que la participation romande est minime. La petite liste suivante comprend les corrections et complète la liste précédente. Malgré le peu d'informations reçues, nous en remercions les expéditeurs. Un des aspects réjouissants de notre société est l'esprit d'entraide. Un échange d'informations en est le corollaire. Il faut cependant y consacrer un peu de son précieux temps... ce qui ne semble pas évident chez certains de nos membres!

Aeschlimann	Rüegsau	TG dès 1610	A014
Ryser	Lützelflüh	TG dès 1600	A014
Hunziker	Staffelbach et TG	2 class. dès 1750	A036
Gribi	Lengnau près Bienne	Extr. dès 1510	A006
Kull	Niederlenz	Dès 1750, 50 f.	A036
Monney	Fiaugères-Besencens et Fribourg depuis 1950	1790-1990, 8 générat.	A051
Vial	Le Crêt FR	1791-1991, 8 générat.	A051
Faller	Klein-Laufenburg, Bâle	1759-1990	A051
Ginsonie	FR dès 1826 (d'Auvergne / F)	1800-1990	A051
Pavesi	Bex, Fribourg (d'Aurano/I)	18-19e s, 8 générat.	A051
Haenni	Sion, Loèche (Reichenbach)	1667-1990, 10 générat.	A051
Nägeli	Zurich/Leimbach	Dès 1700, 260 pers.	A052
Keller-Hofmann	Bâle	15-19e s, hist. de fam.	A053
Keller	Bâle	Fichier 16-18e s.	A053
Walter	Thuringe, Vorarlberg/A	1610-1991	A054
Baumgartner	Grossherrischwand/Säckingen/D	1660-1871	A054